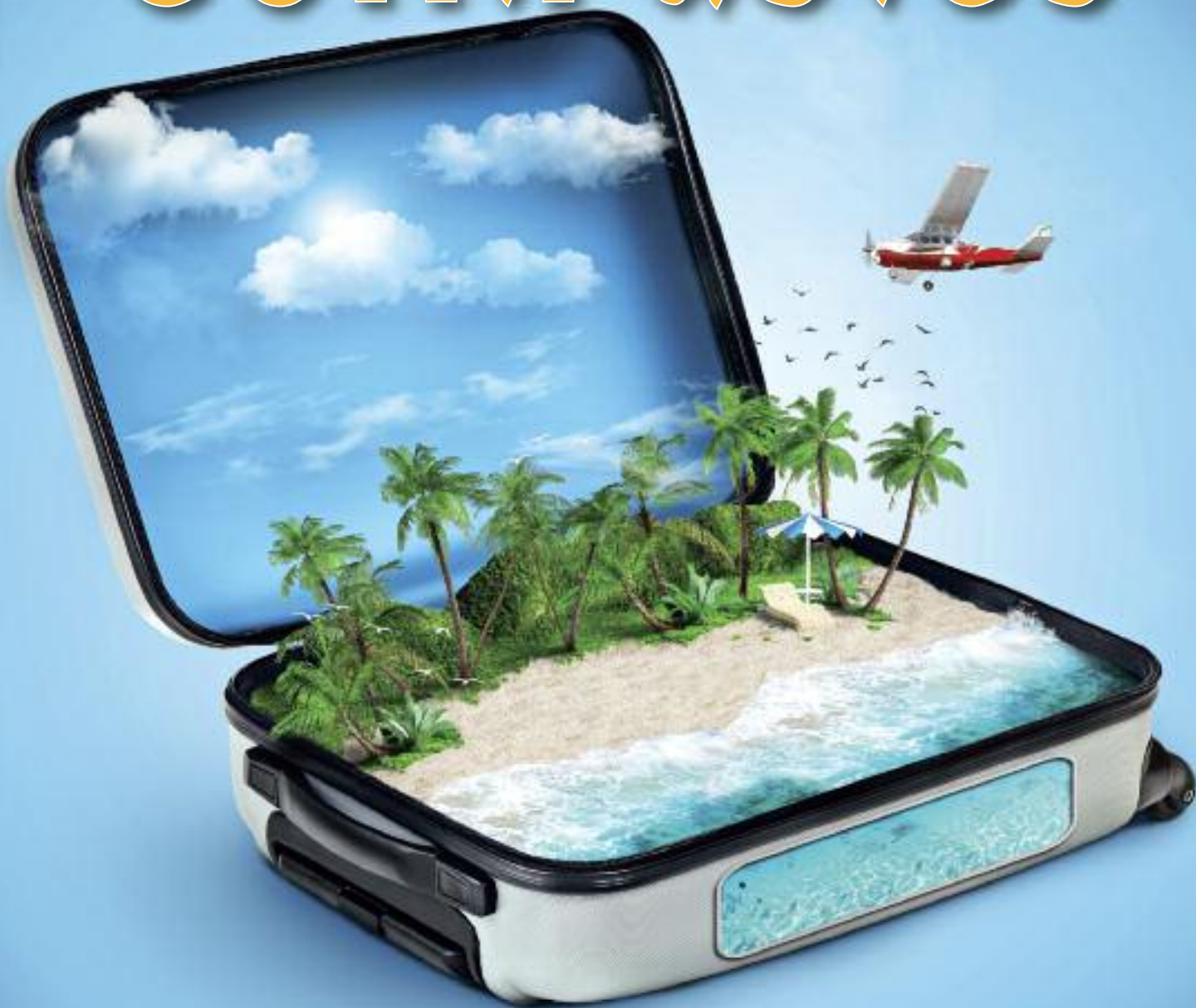


Contrastes



VOYAGE AU PAYS DES RICHES



Voyage en terre inconnue...

Cette émission de la télévision française nous invite à découvrir des contrées lointaines vierges de toute influence de la civilisation.

Le voyage que nous vous proposons est moins exotique mais ici aussi, dans le monde des riches, on peut également se demander où est la « vraie civilisation », celle qui consiste à œuvrer ensemble pour le bien-être de tous...

Comme l'a dit Roosevelt, « les impôts sont le prix à payer pour une société civilisée ». Force est de constater que le microcosme des riches s'en éloigne de plus en plus et que le monde politique n'est pas très enclin à remettre un peu de civilisation dans la répartition très inégale des richesses. Ce voyage en terre inconnue s'adresse aux 97% des Belges les moins riches (ou les plus pauvres, c'est selon). Car pour comprendre et combattre la pauvreté, il faut aussi comprendre et combattre la richesse. L'un ne va pas sans l'autre.

De quoi est composée la fortune des riches et comment a-t-elle été acquise ? Ont-ils une utilité sociale ? Que fait le politique pour réduire les écarts de revenus ? Pourquoi la crise est-elle tout bénéfice pour les riches ? Autant de questions qui sont abordées dans ce dossier.

Ce dossier nous apprend aussi que s'il y a bien un groupe qui a conscience d'appartenir à une classe et qui est capable de défendre ses intérêts, ce sont les riches ! Si la classe populaire pouvait avoir, outre la force du nombre, la conscience de classe et la volonté de se faire entendre, sans doute retrouverions-nous un peu de civilisation dans le monde de l'argent qui nous gouverne actuellement...

Monique Van Dieren

Grandes fortunes : Un sport d'équipe

Dans l'imaginaire collectif, les représentations que l'on se fait du riche sont variées... et parfois tronquées. On le voit en Picsou croulant sous ses sacs de piécettes, on l'imagine se prélassant sur son yacht ou au bord de sa piscine privée, on le voit au volant d'une voiture magnifiquement puissante, on imagine ses avoirs, les signes extérieurs qui montrent sa richesse. Souvent, on considère qu'il est un chevalier solitaire, qu'il a acquis sa fortune uniquement grâce à ses compétences et à un travail acharné. Grand manager ou star, le riche c'est l'inaccessible étoile...



Le riche veut toujours être plus riche... et il y parvient généralement.

Etre riche, c'est d'abord avoir de l'argent. Woody Allen avait d'ailleurs lancé en boutade : "la richesse est préférable à la pauvreté, ne serait-ce que pour des raisons financières" ! Et pourtant, on a trop souvent tendance à réduire la richesse à son seul aspect économique alors que celle-ci est multidimensionnelle. Capital culturel et capital social sont des composantes tout aussi importantes à ne pas oublier lorsque l'on évoque les plus fortunés de ce monde.

Hauts revenus et patrimoine considérable

Etre riche c'est bénéficier de revenus élevés, très élevés même. Une large majorité des familles les plus riches de Belgique ont à leur tête des dirigeants d'entreprises ou de sociétés dans les domaines les plus variés : alimentation et boisson (les familles de Spoelberch, de Mevius et Vandamme pour le groupe brassicole AB Inbev),

banques et holdings (Albert Frère), construction (Emsens, De Nul), grande distribution (les "petits épiciers" Colruyt, Delhaize ou Mestdagh), automobile (famille D'leteren)... Une part de la richesse de ces familles provient de revenus professionnels plus qu'honorables. Les patrons des 20 sociétés les mieux cotées (BEL 20) ont en effet touché pour l'année 2012 une moyenne de 1,96 millions d'euros de salaire annuel, salaire qui dans le cas d'un patron comme Albert Frère frôle les 4 millions d'euros...⁽¹⁾ Une paille pourtant dans la fortune totale de la famille de l'homme qui atteint 2 933 millions d'euros...⁽²⁾

C'est que la fortune se compose aussi d'un patrimoine qui creuse, de manière encore plus nette que les revenus professionnels, l'écart entre les très riches, les riches... et les autres. Cette distinction entre revenus et patrimoine est importante parce que si l'on peut assez aisément connaître les revenus de chaque citoyen, on ne sait presque rien



Le riche
aime l'immobilier car c'est moins taxé que les revenus du travail.

➤ sur les inégalités de patrimoine puisqu'il n'existe pas encore chez nous de cadastre (inventaire) des fortunes. Qu'ils soient privés ou professionnels, immobiliers ou mobiliers, les patrimoines constituent pourtant la base première de la richesse accumulée et entretenue par les familles les plus fortunées.

Chez les super riches, tous les types d'avoirs se rencontrent dans des proportions importantes. En ce qui concerne le volet professionnel, la possession de l'outil de travail et le capital injecté dans les différentes entreprises sont considérables, d'autant que les grands patrons possèdent généralement de multiples sociétés et entreprises, dans leur pays d'origine ou à l'étranger.

Prenons l'exemple de la famille Boël qui a réussi à construire un véritable empire en investissant d'abord dans l'outil Boël à La Louvière puis dans diverses entreprises industrielles (Fabrique de fer, mines de fer, charbonnages, sociétés de construction métallique...) ainsi que dans d'autres secteurs (chimie, verre, électricité) avant de se concentrer principalement sur des activités de banque et de holdings. Par le biais de holdings, la famille possède des actions dans d'autres sociétés comme Danone, Colruyt, Total, Suez ou encore Finasucre, une société sucrière qui exploite des terres et de la main-d'œuvre au Congo⁽³⁾.

Les biens immobiliers privés sont également nombreux dans les familles les plus aisées. Châteaux, villas, fermes, maisons, immeubles de rapport qui peuvent être résidence principale, secondaire ou bien de location mais aussi les terres, bois et autres types de biens fonciers. Pour reprendre le

cas de la famille Boël, il semble que l'ensemble des biens immobiliers qu'elle possède en Brabant wallon dépasse les 2 000 hectares, comprenant un château, un parc, 14 fermes, des bois et plusieurs maisons, biens auxquels on peut ajouter des châteaux à La Hulpe, Watermael-Boisfort ou encore La Louvière. Mais les biens d'une famille dépassent les seuls avoirs immobiliers quand on sait que les véhicules (voitures mais aussi parfois bateaux ou avions privés), œuvres d'art ou bijoux peuvent atteindre des valeurs très élevées...

Dans le cas des familles les plus riches du royaume, le patrimoine de base est considérable, et les revenus de ce patrimoine (plus-values sur les actions, dividendes, bénéfiques, etc) permettent un accroissement souvent important des fortunes. Albert Frère par exemple a ainsi pu voir sa fortune progresser de 343% entre 2000 et 2009. Si les revenus professionnels sont théoriquement taxés de manière progressive, il n'en va pas de même pour le patrimoine et cela est encore plus vrai dans le cas des revenus du patrimoine qui ne sont quasiment pas imposés. Cette protection de la fiscalité vis-à-vis du patrimoine contribue grandement au maintien et à l'accroissement des inégalités entre les très riches et le reste de la population. On assiste ainsi à une importante concentration des richesses dans les portefeuilles d'un pourcentage réduit de la population.

Selon la société Capgemini⁽⁴⁾, la Belgique comptait, en 2011, 77 000 millionnaires en dollars et 1% de ceux-ci possédaient au moins 23,3 millions d'eu-

Gros portefeuilles et

On le dit, le Belge épargne, le Belge investit dans la brique, le Belge est riche ! La Banque nationale évalue d'ailleurs le patrimoine net des ménages à 1 882 milliards d'euros. Une très jolie somme ! Mais la répartition de cet impressionnant bas de laine laisse à désirer : les 20% les plus riches se partagent plus de 60% du patrimoine et environ 52% des revenus tandis que les 20% les plus pauvres doivent se contenter de 0,2% du patrimoine total et de moins de 4% des revenus. Une société égalitaire vous avez dit ?

Le riche
croise les doigts pour que son capital ne cesse de fructifier pendant que certains redoutent chaque jour de perdre leur emploi.



ros. La richesse est très inégalement répartie au sein de la population. 50% de la population possède 10% du patrimoine total tandis que les 10% les plus riches en possèdent 50%...

De l'art de cultiver ses relations

Pourtant, la richesse est loin d'être uniquement matérielle. Pour protéger la fortune accumulée et la faire fructifier de manière adéquate, l'appartenance au réseau que constitue le haut de la société est presque indispensable. Michel et Monique Pinçon-Charlot étudient depuis plusieurs années la structure et les habitudes des classes dominantes en France et pour eux, "on ne peut pas rester longtemps riche tout seul". C'est à ce niveau que la possession d'un capital social et d'un capital culturel sont des richesses à part entière.

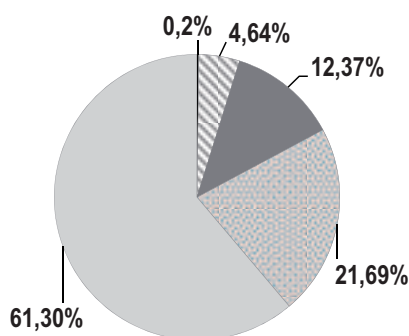
Pour bénéficier des relations utiles qui se rencontrent dans les clubs et cercles mondains, il convient de ne pas se comporter en vulgaire roturier ! C'est pourquoi au sein des grandes familles, les plus jeunes jouent un rôle central en ce qu'ils constituent l'avenir de la richesse accumulée, sur plusieurs générations parfois. Rien n'est donc laissé au hasard en ce qui concerne les amitiés à développer. Quant aux adultes actifs, ils se retrouvent régulièrement au cœur d'une vie mondaine intense qui n'a pas pour unique but le loisir. Au-delà des cocktails, dîners et activités culturelles s'y déroulent des rencontres avec des patrons d'entreprises ou des hommes politiques, des conférences sur différents sujets, des échanges avec d'émis-

nents fiscalistes... le tout réservé aux membres de ces fameux clubs. Et n'y entre pas qui veut ! C'est la logique de cooptation qui prévaut dans ce genre d'institutions. Pour entrer au Cercle de Lorraine⁽⁵⁾ par exemple, il convient d'être introduit -ou parrainé- par un ou deux membres du Cercle avant de s'acquitter d'une modique inscription comprenant un droit d'entrée unique à 1 750 euros ainsi qu'une inscription annuelle de 1 496,90 euros...

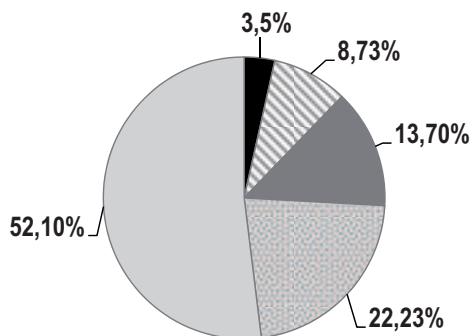
Histoire de vieille bourgeoisie en décrépitude pensez-vous ? Pas du tout ! Il se fait qu'en Europe occidentale, et en Belgique particulièrement, la noblesse et la haute bourgeoisie détiennent toujours pour une large part les rênes des pouvoirs économiques et financiers. Les grandes fortunes >

petits porte-monnaies !

Répartition du patrimoine net des ménages belges



Répartition des revenus des ménages belges



	1 ^{er} quintile : les 20% les plus pauvres
	2 ^e quintile
	3 ^e quintile
	4 ^e quintile
	5 ^e quintile : les 20% les plus riches



➤ d'aujourd'hui sont les héritages de ces familles de tradition, et les "nouveaux riches" s'empressent de trouver leur place dans cet univers restreint. En ce sens, l'anoblissement d'Albert Frère en 1994 constitue une aubaine pour ce descendant de marchands de clous qui voit ainsi s'ouvrir plus grandes devant lui les portes d'un réseau très utile.

Pour le couple de chercheurs Pinçon-Charlot, si les grandes fortunes louent constamment le mérite individuel, il semble que dans les faits ils fonctionnent sur un mode éminemment collectif. Il s'agit bien d'une classe, peut-être la seule qui soit encore consciente de son unité, des limites du territoire qu'elle occupe, de la convergence des intérêts de ses membres. Ce que les riches ne cachent pas eux-mêmes. Ainsi Nicolas Saverys, 10^e fortune de Belgique⁽⁶⁾, compare les grands patrons aux joueurs de football : *"Nous, nous ne sommes pas beaux, nous ne faisons vibrer personne, sauf peut-être quelques collègues, mais nous pratiquons un sport d'équipe parce que, seul, un patron ne réussit pas"*⁽⁷⁾.

Accroître et préserver les héritages

Cette affirmation va à l'encontre d'une idée largement ancrée dans la population, celle que les riches doivent leur fortune à leur seul mérite. C'est le mythe du "self-made man" ou de l'homme qui s'est fait tout seul. Eric Mestdagh, par exemple, affirme : *"Moi, si j'ai de l'argent, c'est parce que je me lève tôt le matin et que je bosse"*⁽⁸⁾. Vous vous levez peut-être également tôt le matin pour aller bosser, sans pour autant réunir une fortune de l'ordre de 116 millions d'euros pour votre famille. Dommage !

C'est bien en effet parce que très peu de fortunes se sont constituées par l'unique force du labeur et sur une seule génération, et ce particulièrement dans le monde occidental où la base de la plupart des fortunes est histoire d'héritage ou de valorisation d'un capital de départ par des investissements multiples dans l'immobilier ou le financier.

Le riche

est persuadé que quand l'emploi se porte bien c'est grâce à lui, et quand il se porte mal c'est la faute à l'Etat qui taxe trop le travail...

L'économiste Henri Houben va même un pas plus loin en s'interrogeant : *"Leur fortune consiste essentiellement en la possession de titres de grandes entreprises qui se sont valorisées avec le temps, grâce au travail de milliers de salariés. Pour certains, il s'agit d'un pur héritage. Mais, pour les plus actifs comme John Rockefeller ou Albert Frère, est-ce bien du travail ? Marchandages, rapports de forces, entregent, créativité financière, jeux de pouvoir, certes, mais du travail ?"*⁽⁹⁾

Le maintien et l'accroissement de la fortune tient donc à deux facteurs importants : la qualité des héritiers ainsi que celle des conseillers en placement et en fiscalité. Il convient donc, d'une part, d'assurer la pérennité de la fortune en veillant attentivement au devenir de la descendance. Les enfants et jeunes adultes sont dès lors éduqués dans l'idée de reprendre le flambeau des avoies professionnels mais aussi privés. Dès le plus jeune âge, des choix judicieux sont posés en termes de scolarité, d'orientation professionnelle mais aussi en ce qui concerne les unions matrimoniales puisque nombreux sont les mariages célébrés entre les membres de familles les plus riches, de Belgique et du monde. D'autre part, les plus fortunés savent s'entourer d'avocats fiscalistes et de conseillers en placement qui les aideront à rentabiliser au maximum leurs avoies.

La richesse n'est donc pas qu'affaire d'argent et de travail. Dommage, nous aurions peut-être pu espérer rejoindre les grands de ce monde en accomplissant consciencieusement notre devoir quotidien de travailleur salarié ! Peut-être qu'il ne nous reste plus qu'à miser sur un bon mariage...

Muriel Vanderborght

1. Chiffres publiés par *l'Echo* le 30 mars 2013.
2. Selon les estimations du journaliste Ludwig Verduyn.
3. VAN HEES M., "Les Boël, ou comment devient-on immensément riche", Dans *Ensemble !*, n°57, mars 2007.
4. Cité dans *Le Vif/L'Express*, n°38, 21 septembre 2012, p.45.
5. Le Cercle de Lorraine est un club belge d'affaires, situé à Bruxelles. Il a pour but de rassembler des personnalités représentatives du monde industriel, financier mais aussi politique de la Belgique.
6. Selon les estimations du journaliste Ludwig Verduyn.
7. Cité dans *Le Vif/L'Express*, n°38, 21 septembre 2012, p.44.
8. Idem, p.42.
9. HOUBEN H, "Portrait de famille", dans *Gresea Echos*, n°66.

Les fausses vertus des riches

Le raz-de-marée économique a fait naître un sentiment d'hostilité légitime envers ceux que l'on nomme aujourd'hui "les 1%", ces super riches. De leur côté, ces multimillionnaires affirment avec conviction leur utilité sociale et que sans eux, nous n'aurions pas atteint un tel niveau de confort. Faisons-nous l'avocat du diable, pénétrons dans la sphère des puissants, voyons si les arguments qu'ils ont à plaider pour leur défense sont crédibles.



Le riche estime qu'il doit gagner (beaucoup) plus puisqu'il travaille (un peu) plus.

Alors que l'on affirme à qui veut l'entendre que la situation économique est catastrophique, en 2013, on dénombre 200 milliardaires de plus dans le monde⁽¹⁾. Mais qu'est-ce qu'on entend par riche ?

Généralement, on qualifie une personne de "riche" lorsqu'elle possède une fortune d'un million de dollars de patrimoine financier et autres actifs investissables, excluant leur résidence principale et leurs biens durables⁽²⁾. On estime le nombre de riches (plus d'un million de dollars) dans le monde à douze millions en 2012.⁽³⁾

En Belgique, en 2012, ils sont plus de 82 000 millionnaires⁽⁴⁾. Lorsqu'on sait que 82,4% de la richesse mondiale totale est détenue par 8,1% de la population dont le niveau de patrimoine est supérieur à 100.000 dollars, on peut comprendre la frustration de la majorité qui souffre d'une répartition profondément inéquitable des richesses. En effet, ceux qui possèdent

moins de 10.000 dollars (69,3% de la population mondiale) disposent de seulement 3,3% de l'ensemble de la richesse mondiale⁽⁵⁾ !

Prendre des risques "pour le bien de l'humanité"

L'accumulation des richesses est honteuse. Le montant total des fortunes des riches dans le monde est estimé à 46.200 milliards de dollars en 2012⁽⁶⁾ alors qu'1 milliard de personnes dans le monde luttent pour survivre avec un dollar par jour et qu'aujourd'hui, plus de 115 millions de personnes sont menacées de pauvreté au sein de l'Union européenne⁽⁷⁾. Par ailleurs, pour atteindre les Objectifs du Millénaire⁽⁸⁾ pour le développement, il faudrait 189 milliards par an contre 74 milliards prévus.

Pourtant, on entend parfois certains économistes défendre l'utilité sociale des riches. D'après eux, les riches servent les intérêts de la société. Voici les arguments qui sont généralement avancés : ils investissent, font tourner l'économie par la création d'emplois et font avancer les innovations en tout genre qui profitent à tous. Ils incitent les jeunes à entreprendre, prendre des risques et donc constituent une émulation pour ces derniers. Ils se dédient aux œuvres caritatives qui permettent d'aider des millions de personnes dans le monde. Enfin, ils permettent de préserver et de développer les arts et la culture en général. Thierry Pech, rédacteur en chef d'Alternatives économiques ne remet pas en cause leur utilité sociale, au même titre que celle des autres acteurs sociaux d'ailleurs, mais il fait remarquer qu'on ne peut justifier leur salaire par cette utilité sociale. Est-ce que leur utilité a augmenté de manière proportionnelle à l'augmentation de leurs revenus ?

Selon lui, les revenus des dirigeants des cinq plus grosses entreprises américaines ont été multipliés par 7 en 40 ans. "Les riches de ces milieux économiques sont-ils pour autant 7 fois plus utiles ? Bien sûr que non. Alors comment comprendre cet argument de l'utilité sociale des riches dans un monde où la croissance est faible, sinon en faisant l'hypothèse qu'on a

Gavage existentiel

Personne ne peut nier l'évidence face à la richesse : chacun d'entre nous a un jour rêvé de ne plus avoir à travailler, de se dorer la pilule au soleil sur une île déserte au bout du monde. Mais une fois que certains chanceux ont atteint cet idéal, ils continuent à vouloir amasser encore et toujours plus d'argent. Mais pourquoi vouloir encore accumuler de la richesse alors qu'on a largement assez de cash pour "voir venir" y compris pour les générations suivantes ? Il existe une sociologie des riches mais aussi une psychologie de l'argent. Selon l'économiste Christian Arnsperger⁽¹⁾, avoir une existence authentique, c'est vivre à ses propres yeux dans une adéquation existentielle toujours provisoire et révisable.

L'adéquation existentielle, c'est cette conscience lucide de ma vraie finitude. Les contraintes "inauthentiques" imposées par le système économique peuvent fausser la perception que j'ai de ma propre finitude. Par "finitude", l'auteur entend entre autres la mortalité mais aussi les limitations intrinsèques à la vie personnelle (finitude physique et mentale), la finitude cognitive, les limitations intrinsèques à la vie sociale, à la vie avec autrui (les contraintes imposées par autrui et par la vie en société).

Selon l'économiste, le système capitaliste instaure une répartition faussée des finitudes. L'auteur utilise la notion de gavage existentiel. Mes ressources sont le moyen de nier l'évidence, de me perdre dans l'illusion de l'infinitude sans contraintes. L'accaparement de richesses serait un moyen d'éviter cette finitude.

L'être humain est traversé par une profonde dualité : l'individualisme et la profonde dépendance à la nature. Il a un besoin d'estime de soi alors qu'il dépend au final complètement de ce qu'elle a décidé pour lui : la mort. De multiples stratégies d'infinitude tendent vers le même objectif : être reconnu comme un être à part entière.

Selon Christian Arnsperger, l'angoisse capitaliste perpétue l'injustice. L'accaparement de biens, de richesses, la surconsommation traduisent une tendance à la négation de la mort. Le désir d'acquiescer un pouvoir maximal sur autrui et le désir de subir la fascination du pouvoir d'autrui nous permettent de nourrir le fantasme d'une immortalité.

Le système capitaliste pousse ceux qui n'en sont pas exclus à continuer à défendre leur position par l'acquisition, ou l'instrumentalisation. Etant donné que nous sommes tous traversés par une angoisse existentielle inconsciente, les personnes qui sont au sommet vont chercher à protéger leurs ressources qui leur permettront de continuer à vivre dans l'illusion de l'immortalité.

1. Christian Arnsperger, *Critique de l'existence capitaliste. Pour une éthique existentielle de l'économie*, Les éditions du Cerf, Paris, 2010.



inventé bien des moyens pour les détenteurs de capital de s'enrichir en période de croissance faible ?"⁽⁹⁾

Les riches stimulent l'économie ?

Edward Conard, homme d'affaires américain, fait partie de ces voix qui défendent les plus nantis. Il est lui-même le détenteur d'une fortune estimée à des centaines de millions de dollars. Selon lui, chaque dollar gagné par un très riche investisseur en rapporte vingt à la société⁽¹⁰⁾. Les riches prennent beaucoup de risques en finançant des améliorations dont ils ne sont pas sûrs qu'elles fonctionneront... La société doit donc leur être gratifiante et ne pas le "saigner à blanc" à coups d'impôts.

"La plupart des citoyens sont des consommateurs et non des investisseurs... Les riches, eux, utilisent une petite part de leur fortune à leur confort personnel, le reste est investi dans la société", explique-t-il.⁽¹¹⁾ Les riches consomment-ils davantage ? Ils ne consacrent qu'une petite partie de leurs revenus à la consommation, tandis que les moins aisés consomment bien davantage au regard de leurs salaires. Ce n'est pas parce que leur revenu annuel est 100 fois voire 1.000 fois plus important que celui d'un américain moyen qu'ils consomment mille fois plus. "C'est pour cela qu'on dit qu'une augmentation des salaires des moins aisés est un moyen beaucoup plus efficace d'augmenter la consommation", explique Vincent Frigant, économiste au sein du Groupe de recherche en économie théorique et appliquée de l'université Bordeaux-IV.⁽¹²⁾

Edward Conard prend l'exemple de l'essor des technologies de l'information pour expliquer sa pensée. Grâce à cette avancée, des personnes ont gagné des milliards de dollars mais ont également aidé le consommateur puisqu'ils ont contribué à la concurrence et donc à la baisse des prix. Et ils ont aussi permis d'améliorer les produits. Ils ont donné accès à tous à l'informatique, devenue indispensable pour trouver un job... L'homme d'affaires prend également l'exemple de l'agriculture pour justifier les sommes exorbitantes engrangées par ses semblables. Le budget des ménages américains est passé de 24% des revenus en 1950 à 10% des revenus en 2013 grâce aux innovations technologiques.

Certains multimilliardaires ne sont pas de cet avis. Warren Buffett, quatrième fortune mondiale, estime qu'il faudrait rehausser les impôts des grosses fortunes : "Il y a une guerre des classes et c'est ma classe qui est en train de remporter la partie". Selon lui, les riches ne se seraient jamais aussi bien portés.

Les riches consacrent une grosse partie de leur fortune à la philanthropie ?

Bill Gates, Warren Buffett, en son temps Rockefeller... Tous ont un point commun : en plus de compter parmi les plus fortunés du monde, ils ont versé des dons colossaux pour alléger la misère dans le monde. Ainsi Gates a donné plus de 30 milliards de dollars pour financer différents programmes dans le monde. Mais



Le riche est fier d'être très généreux.

leurs dons. Une nouvelle fonction a vu le jour, celle de conseiller en philanthropie pour aider les mécènes dans le choix des bénéficiaires de leurs dons.

Mais donnent-ils vraiment sans compter ? On peut raisonnablement estimer que la richesse se fait indéniablement aux dépens d'autres personnes. Les multinationales par exemple font des affaires avec des dictateurs corrompus et exercent une forme de colonialisme occidental aux dépens des populations des pays pauvres. Selon Thomas Pogge, philosophe à l'université de Columbia, ces agissements peuvent s'apparenter à ceux de criminels avec pour seule différence que leurs crimes se font en toute légalité. Bill Gates, l'un des plus gros donateurs au monde n'échappe pas à la critique. Il a récemment investi plusieurs milliers de dollars pour faire avancer la recherche dans le domaine des OGM pour (dit-il) combattre la famine. Pour SOS Faim, c'est un mirage : "Les semences brevetées ne peuvent être reproductibles d'année en année, les communautés rurales sont donc forcées d'acheter de nouvelles semences après chaque récolte... et de s'endetter⁽¹⁷⁾." Par ailleurs, le milliardaire a procédé à l'acquisition de 500.000 actions de la très décriée firme agrochimique Monsanto, le montant de cette transaction s'élevant à 23 millions de dollars⁽¹⁸⁾. En 2007, une enquête du *LA Times* sur la Fondation Gates a relevé des incohérences éthiques dans les investissements. La fondation aurait d'un côté versé 18 millions de dollars au Niger pour la recherche et les vaccins contre la poliomyélite, la rougeole et de l'autre, 423 millions de dollars dans les sociétés Eni, Shell, Exxon, Chevron et Total, compagnies pétrolières étant pour la plupart à l'origine des torchères qui polluent le delta du Niger au-delà des limites admises aux Etats-Unis et en Europe. Ces torchères sont par ailleurs à l'origine d'un nuage toxique provoquant une épidémie de bronchite chez les adultes, de l'asthme et des troubles de la vue chez les enfants.

selon Henri Sterdyniak, directeur du département "Économie de la mondialisation" au Centre de recherche en économie de Sciences Po à Paris, Il semblerait que, proportionnellement, les personnes fortunées versent moins d'argent aux œuvres caritatives que les ménages moins aisés⁽¹³⁾.

Mais admettons l'espace d'un instant cet argument. Reprenons les objectifs du millénaire qui définissent entre autres les moyens à allouer pour diminuer drastiquement voire éradiquer la pauvreté dans le monde. En 2015, la somme nécessaire pour atteindre ces objectifs est estimée à 189 milliards de dollars⁽¹⁴⁾. Or, selon certains économistes⁽¹⁵⁾, il serait tout à fait réaliste de dire que les personnes les plus fortunées pourraient couvrir une telle somme sans pour autant que leur fortune ne se retrouve en danger. Ce qui nous mène à poser une question toute simple : si les personnes fortunées sont tant dévouées au bien-être de notre société, pourquoi alors la pauvreté existe-t-elle encore ?

Il faut bien évidemment nuancer ce propos. Les dons ne peuvent pas régler le problème en substance s'ils ne sont pas correctement utilisés⁽¹⁶⁾. Néanmoins, on assiste à la naissance d'une nouvelle génération de donateurs plus impliqués et soucieux de l'efficacité de

Les riches créent de l'emploi ?

Les riches favorisent-ils l'emploi ? Les patrons des entreprises par leurs investissements et donc par leurs prises de risque permettent effectivement à des personnes de travailler. Les sommes d'argent exorbitantes qu'ils perçoivent sont-elles dès lors justifiées ? Pour certains, les personnes fortunées ont le droit de disposer de leur argent comme bon leur semble étant donné qu'elles l'ont gagné honnêtement.

Cependant, pour s'enrichir, il faut préalablement que le terreau soit favorable. En d'autres termes, si vous n'aviez pas eu la chance de vivre dans un pays où l'éducation, la santé, les routes et même le ramassage des ordures sont principalement payés par les impôts, vous auriez sans aucun doute éprouvé beaucoup plus de difficultés à vous constituer un capital. C'est ce que Herbert Simon, économiste et sociologue nomme le capital social. Selon lui, ce capital social est responsable de 90% de l'enrichissement de sociétés riches telles que les Etats-Unis ou l'Europe du Nord-Ouest. Il est donc en quelque sorte logique qu'ils

↳ reversent à la société un part de ce qu'elle leur a permis d'enranger.

Le Gresea (groupe de recherche pour une stratégie économique alternative) remet lui aussi en cause leur investissement en dur labeur pour la constitution de leur fortune.⁽¹⁹⁾ Selon Marco Van Hees, le célèbre inspecteur des impôts qui dissèque la vie des riches, "la richesse est créée par le travail. Un patron qui a 10 travailleurs est 100 fois moins riche qu'un patron qui a mille travailleurs ! Ce sont les travailleurs qui permettent aux riches de vivre ! Ils entretiennent les riches ! Ceux-ci sont quelque part des assistés à l'égard de leurs travailleurs".

L'argument de la création d'emploi a-t-il encore du sens dans un contexte de délocalisations en hausse et de fermetures d'entreprises ? Selon Paul Krugman⁽²⁰⁾, économiste américain et prix Nobel d'économie en 2008, "très peu de super riches sont des innovateurs à la Steve Jobs⁽²¹⁾ ; la plupart d'entre eux sont des gros bonnets de l'industrie et des financiers de haut vol. Il est certain que pour accéder à la richesse, ces personnes ont créé des emplois à travers leurs entreprises. "Mais une fois qu'ils ont intégré le club des riches, la plupart d'entre eux placent leur argent entre les mains de gestionnaires spécialisés et ne savent plus ce que devient leur fortune" explique Vincent Frigant, économiste au sein du Groupe de recherche en économie théorique et appliquée de l'université Bordeaux-IV.⁽²²⁾ Mais une fois fortune faite, elles se soucient généralement bien peu du maintien ou de la création d'emplois. Au contraire, leurs nouveaux investissements amènent souvent à des pertes d'emploi...

Alors, les riches utiles ou non ? Il n'y a pas "les mauvais riches face aux gentils pauvres" mais plutôt des

Le riche

utilise son réseau de relations pour faire fructifier ses avoirs.



politiques qui défendent ou non le principe de solidarité collective. Ainsi en 1935, sous la présidence de Roosevelt, les riches étaient taxés à hauteur de 79%⁽²³⁾, ce taux d'imposition s'élevant même jusqu'à 94% en 1944. En 1981, sous Ronald Reagan, ces taux ont été fortement revus à la baisse pour atteindre en 1988, une imposition de 28%. Aujourd'hui, celle-ci est de 35%. Et il n'est pas toujours de bon ton de demander une augmentation d'impôts... Vu l'inégalité croissante dans la part des revenus entre riches et pauvres, il semble que ce serait un geste évident et non pas révolutionnaire de les faire contribuer plus équitablement à la vie en collectivité⁽²⁴⁾.

Claudia Benedetto

1. Liste des milliardaires dans le monde, Forbes 2013.
2. Rapport annuel 2012 sur la richesse mondiale, Capgemini et Royal Bank of Canada (RBC).
3. Raphaël Meulders, *Les riches ont déjà oublié la crise*, La Libre Belgique, 19 juin 2013.
4. Michel Gassée, *De plus en plus des Belges millionnaires en dollars*, RTBF en ligne, 19 juin 2013.
5. *La répartition du patrimoine dans le monde*, mis en ligne le 7 juin 2013 sur le site de l'Observatoire des inégalités, organisme français indépendant d'information et d'analyse sur les inégalités.
6. Idem 3.
7. Sylvie Goulard, *Repenser la pauvreté en Europe*, La Croix, mardi 6 novembre 2012.
8. Portail de l'ONU sur les Objectifs du Millénaire pour le développement.
9. Caroline Broué, *A quoi servent les riches ?* Emission "La grande table", France Culture, 6 mars 2013.
10. L'argument n'est pas contesté par les économistes de gauche mais il n'est pas présenté dans la même proportion : pour un dollar gagné par un investisseur, le public reçoit 5 dollars.
11. Adam Davison, *Rentables, vous dis-je !* New York Times, traduit par Philippe Babo in Revue Books, "A quoi servent les riches ?" mars 2013.
12. Cité par Sébastien Seibt, *Les riches sont-ils économiquement utiles ?* France 24, 2011.
13. Idem
14. Peter Singer, *Ils pourraient sauver le monde*, New York Times, traduit par Olivier Postel-Vinay in Revue Books, "A quoi servent les riches ?" mars 2013.
15. Thomas Piketty (Ecole normale supérieure à Paris) et Emmanuel Saez (Université de Californie à Berkeley).
16. Abhijit V. Banerjee, Esther Duflo, "Repenser la pauvreté", Seuil, 2012.
17. Fil info du site de SOS Faim.
18. Yves Paccalet, *Bill Gates : un bienfaiteur de l'humanité... version OGM et nucléaire*, mis en ligne le 10 décembre 2011 sur le site du Nouvel Observateur.
19. Erik Rydberg et Henri Houben, *L'Internationale des super-riches ; Citoyenneté de l'argent, Loi de la minorité*, Gresea Echos n°66, 2011.
20. Paul Krugman, *Nous les 99,9%*, Chroniques RTBF mis en ligne le vendredi 25 novembre 2011 sur le site d'information rtf.be.
21. Directeur général et président du conseil d'administration d'Apple, décédé en 2011.
22. Cité par Sébastien Seibt, *Les riches sont-ils économiquement utiles ?* France 24, 2011.
23. Sur les revenus supérieurs à 5 millions de dollars (environ 78 millions de dollars en 2010).
24. Sam Pizzigati, *Plafonner les revenus, une idée américaine*, mis en ligne en février 2012 sur le site d'information du Monde diplomatique.



Equipes Populaires

Marco Van Hees : “Les riches sont les assistés des travailleurs”

Marco Van Hees, inspecteur des impôts n'a pas sa langue en poche. Il a déjà un passé littéraire bien rempli et sa plume provocatrice a suscité pas mal de polémiques. Sa dernière actualité : Les riches aussi ont le droit de payer des impôts, un ouvrage dans lequel il critique vivement le système fiscal et n'hésite pas à pointer du doigt les riches familles belges. A coup de chiffres éloquentes et de phrases incisives, il met en lumière les dysfonctionnements d'un système qui profite aux plus riches et défend avec conviction un impôt sur les grosses fortunes.

INTERVIEW



■ **Qu'entendez-vous par « riche » ?**

□ J'entends par "riche" les fortunes d'1 million d'euros hors habitation personnelle. Ils sont environ 3% en Belgique. Le 1% le plus riche de la population possède autant que les 60% les moins riches de la population.

■ **Qui fait partie du club des riches en Belgique ?**

■ Il y a les vieilles fortunes (Boël, de Spoelberch, Solvay...) et les nouveaux riches (Albert Frère, Roland Duchâtelet...). L'étape décisive de l'enrichissement d'Albert frère par exemple, c'est grâce à l'Etat. En effet, à l'époque où Willy Claes était ministre des affaires économiques, l'Etat belge a donné des subsides au secteur de la sidérurgie. Même quand l'activité industrielle était en perte, Albert Frère avait créé une société commerciale qui lui permettait quand même de faire des bénéfices. Il a revendu cette société commerciale à un prix astronomique à l'Etat.

■ **Quel est le lien entre la bonne santé d'une entreprise et la richesse de son (ses) patron(s) ? Est-il automatique ?**

□ Le lien est évident puisque les grandes fortunes belges sont surtout constituées par de l'actionariat dans des sociétés. C'est calculé sur base de ce qu'ils déclarent, la fraude fiscale n'est donc pas comptabilisée. Selon le professeur Max Franck, les 10% les plus riches profiteraient de 57% de la fraude fiscale et les 10% les moins riches profiteraient eux de 0,1% de la fraude.

■ **La fiscalité est le meilleur moyen pour redistribuer les richesses. Y a-t-il un remède miracle pour faire contribuer les riches ? Si c'est le cas, pourquoi n'est-il pas encore mis en place en Belgique ?**

□ La Belgique est un paradis fiscal pour riches. Il serait donc illogique de leur faire des cadeaux d'un côté et de les faire repayer de l'autre. C'est donc essentiellement pour des raisons de politiques fiscales néolibérales que l'on n'a pas encore pris de mesures à cet égard.

En France, sans l'ISF, l'impôt serait encore moins progressif qu'il ne l'est.

On a supprimé l'ISF dans plusieurs pays européens non pas parce que cela ne fonctionnait pas mais c'est une question de priorité politique : on fait des cadeaux aux multinationales et aux riches.

Aux USA, pendant 50 ans, on a établi une taxation allant jusqu'à 70%. Alors qu'à notre époque l'ISF paraît être une hérésie. C'est le climat politique qui veut cela.

■ **Outre le fait qu'il n'y a pas d'ISF en Belgique, en quoi notre système fiscal favorise-t-il les riches ?**

□ On peut identifier des inégalités fiscales dans différents volets de la fiscalité : en matière d'impôt sur le revenu (suppression des tranches à 55 et 52%) et de déductions fiscales qui profitent principalement aux moyens et hauts revenus. Par ailleurs, les revenus immobiliers ne sont pas taxés comme les revenus professionnels.

En matière de droits de succession, la taxation

touche surtout l'immobilier, mais le patrimoine financier y échappe.

Les simples citoyens sont taxés sur les droits de succession. Alors que les fortunes financières ne le sont pas. Il n'existe pas de cadastre des fortunes... Dans la loi, il existe des discriminations entre patrimoine financier et patrimoine immobilier.

Autre exemple, celui de la TVA. Il n'y a pas de progressivité et il y a même une dégressivité parce que comme un riche ne consomme pas l'ensemble de sa rémunération, la TVA ne va pas toucher l'ensemble de ses revenus. Le taux moyen de la TVA est moins élevé pour le riche.

■ Y a-t-il une autre manière de lutter contre les inégalités de revenus ?

□ Cela peut paraître paradoxal dans le contexte économique actuel mais pour moi, il faudrait augmenter le salaire brut des travailleurs, ainsi ils payeront plus d'impôts ! La part des salaires dans le PIB a diminué ces 30 dernières années ; la part des sociétés, elle, a augmenté. Quand le gouvernement bloque les salaires, il se crée lui-même un problème budgétaire puisque les impôts ne rentrent pas dans les caisses !

On devrait également engager plus de professionnels au ministère des finances pour renforcer la lutte contre la fraude fiscale. 10.000 emplois ont disparu dans ce secteur et ça continue.

Enfin, il faudrait détacher des experts en fiscalité auprès des juges pour les aider dans leurs procédures, car les matières sont complexes et il est difficile de faire le poids face aux avocats fiscalistes qui connaissent les ficelles du métier pour défendre leurs clients fraudeurs.

■ Vous êtes favorables à la taxation des revenus du patrimoine mais aussi à la taxation du patrimoine lui-même ?

□ En Europe, les riches ont tendance à accumuler leur fortune alors qu'aux USA, ils ont plus tendance à la dépenser. Il vaut mieux taxer tous les revenus de la même façon et à une échelle progressive. Si on taxe uniquement les revenus du patrimoine et non le patrimoine lui-même, on va rater une grosse partie de la base taxable.

■ Vous êtes en quelque sorte le poll à gratter de l'Administration fiscale... Y avez-vous des riches amis qui vous protègent ?

□ Non, pas du tout ! Je n'ai jamais eu de pressions internes. Les fonctionnaires ont une liberté d'ex-

pression. Par ailleurs, je suis nommé et délégué syndical... Malheureusement, le statut de la fonction publique évolue... Ils ne sont plus nommés et on recrute des managers qui viennent du privé. On veut mettre en place un système d'évaluation du travail qui peut mener au licenciement...

■ D'où vient votre propension à utiliser l'humour dans votre communication ?

□ C'est à la fois génétique (sourire) et stratégique ; parce que des matières aussi rébarbatives, il faut les rendre plus accessibles et plus attractives pour donner l'envie aux gens de s'y intéresser. Et je constate que ça marche...

Interview réalisée par Claudia Benedetto et Monique Van Dieren



MARCO VAN HEES
LES RICHES AUSSI
ONT LE DROIT DE PAYER DES IMPÔTS
PRÉFACE DE RADUL HEDEBOUW

Avec son humour habituel, Marco Van Hees démonte les mécanismes utilisés par les grands de notre monde pour éluder l'impôt dans ce petit paradis fiscal pour nantis qu'est devenue la Belgique. Cet essai est un véritable plaidoyer pour la Taxe des millionnaires.

Marco Van Hees, Les riches aussi ont le droit de payer des impôts, Editions Aden, 2013, 158 pp, 12 €.

La fin des privilèges ?

Ces derniers temps, les récits des petites affaires, des rumeurs voire des scandales liés aux grandes fortunes se multiplient dans la presse quotidienne. Affaire Cahuzac, déménagement de Gérard Depardieu, demande de naturalisation de Bernard Arnault, révélations Offshore Leaks, discussions autour d'un impôt sur les grandes fortunes... Les riches seraient-ils donc traqués ? Les hommes politiques des pays d'Europe rivalisent en tous cas en déclarations sur d'éventuelles mesures, plus audacieuses les unes que les autres, pour que tous contribuent à l'effort budgétaire. Derrière une façade de volonté politique, les mesures concrètes et efficaces tardent pourtant...

Certains ont le sentiment que ce sont toujours les mêmes qui paient les pots cassés. Les moins nantis, les travailleurs salariés, les allocataires sociaux, les pensionnés. Comme on dit chez nous : "c'est todi li p'tit qu'on spotche" ! Et ceux-ci souhaitent voir venir l'heure où ceux qui possèdent le plus lâcheront un peu du lest. Pour d'autres, s'en prendre aux grandes fortunes c'est risquer de faire fuir les capitaux, de déstabiliser l'emploi, de mettre à mal l'économie. Aujourd'hui pourtant, face à une accumulation excessive et une concentration des capitaux dans la main de quelques puissants, il semble que le monde politique soit prêt à bouger. Mais les privilèges sont plus faciles à donner qu'à retirer, et les moyens à disposition de ces super riches leur permettent de protéger leurs avoirs sans trop se soucier de l'avenir. D'autant que dans certains cas, les affinités entre pouvoir financier et monde politique pourraient bien retarder encore longtemps l'heure d'une véritable redistribution des richesses.

Un système fiscal très favorable pour les riches

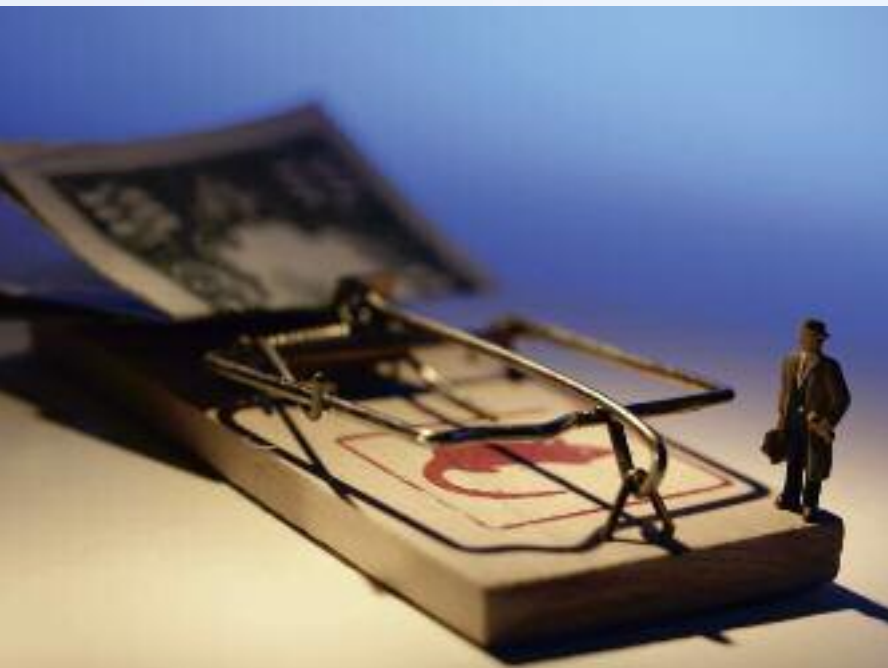
Si la Belgique relève de l'enfer en ce qui concerne la fiscalité appliquée aux revenus du travail, elle ressemble à s'y méprendre au paradis pour les plus fortunés et attire sur ses terres presque autant d'exilés fiscaux que la Suisse. C'est que les 77 000 millionnaires qui y vivent bénéficient d'un régime fiscal très favorable. Non seulement il n'existe pas, chez nous, d'impôt sur les grandes fortunes mais les tranches supérieures précédemment taxées à 52,5% et 55% ont été ramenées à 50% à l'époque

où Didier Reynders était ministre des Finances. Si on y ajoute la persistance du secret bancaire, l'absence de taxes sur les plus-values ou encore les déclarations libératoires "uniques", le tableau est très attrayant.

Pour les plus fortunés de cette planète, qui sont souvent dirigeants de sociétés ou d'entreprises, le système belge s'est doté d'autres règles alléchantes : réduction du taux effectif d'impôt des sociétés, notamment grâce à l'instauration du système des intérêts notionnels. De quoi faire fructifier un capital de base judicieusement placé, en tirer des bénéfices considérables, éluder au maximum l'impôt... et mettre les voiles lorsque l'outil ne s'avère plus assez rentable ou que la main-d'œuvre étrangère se montre plus docile et moins coûteuse. Et à ce jeu-là, Mittal n'est pas le seul à avoir tiré les bonnes cartes...

La progressivité de l'impôt, dont on nous parle tant, ne serait-elle donc qu'un leurre ? Pour le cas de la Belgique, en partie. En théorie, les revenus des gens fortunés sont plus taxés. *"Dans la réalité, ce n'est pas tout à fait le cas, relève Thierry Afschrift, le célèbre avocat fiscaliste dont on ne peut pas vraiment dire qu'il soit de gauche. Car en Belgique, la progressivité de l'impôt sur les revenus est faible et le dernier taux appliqué est de 50%. Résultat : un ouvrier qui travaille à temps plein et gagne un premier salaire se trouve déjà dans la tranche des 42%. Il ne sera donc proportionnellement pas beaucoup moins taxé que les contribuables les plus fortunés."* ⁽¹⁾

Pour Marco Van Hees également, le système belge



Offshore Leaks : La révélation d'un système extra-légal complexe

Les paradis fiscaux cumulent un certain nombre d'avantages : des impôts inexistantes ou insignifiants, l'absence d'échange de renseignements fiscaux avec d'autres Etats, le manque de transparence dans le fonctionnement juridique ou administratif et le fait d'accueillir des sociétés ayant une activité fictive⁽¹⁾. L'endroit idéal donc pour jouer avec la fiscalité, concevoir des montages tout aussi complexes que rentables et éviter la redistribution de la richesse via l'impôt des Etats souverains puisque, par le biais de sociétés anonymes et sous le couvert de prête-noms professionnels, certains individus dissimulent ainsi leur patrimoine.

Cette évasion fiscale, révélée par l'Offshore Leaks, concerne des grandes sociétés multinationales - Google, Apple, Microsoft, Pfizer, Amazon, eBay, Coca-Cola - mais aussi des groupes ou des individus plus proches de nous. On parle de diamantaires anversois, de Solvay, des anciennes banques Fortis et Dexia. Derrière les noms de ces grosses boîtes, il y a donc des actionnaires qui voient ainsi leurs bénéfices, et par conséquent leur fortune personnelle, décupler grâce à une optimisation fiscale pratiquée aujourd'hui mondialement et de manière de plus en plus agressive par une armada d'experts fiscalistes largement rétribués pour leurs services - on parle de 700 000 personnes dans plus de 150 pays pour les 4 plus grandes sociétés d'optimisation fiscale, avec un chiffre d'affaires total de 100 milliards de dollars et une rémunération qui peut grimper jusqu'à 1 000 euros par heure⁽²⁾. Face à eux, les fonctionnaires des ministères des contributions des différentes nations font pâle figure. D'autant que ces ministères, en Europe du moins, ont vu leur effectif diminuer significativement au cours des dernières années.

1. Courrier International n°1171, 11-17 avril 2013, p.27.
2. Idem.

**Le riche
est très futé pour payer le moins possible d'impôts et ne pas se
faire piéger par les méchants contrôleurs fiscaux.**

est de moins en moins progressif. Il va même jusqu'à noter une dégressivité dans le cas de certaines taxations qui se situent hors des revenus du travail, comme par exemple le précompte immobilier : "Si Joe habite Colfontaine, la commune la plus pauvre de Wallonie, il paiera 59% sur son revenu cadastral. Si Charles-Henri est voisin de la ministre Onkelinx, à Lasne, commune la plus riche de Wallonie, il sera soumis au taux le plus bas de la Région wallonne : 33%"⁽²⁾.

Selon le magazine américain Forbes et l'ONG Tax Justice Network, la Belgique se place d'ailleurs en 9^e position sur la liste des paradis fiscaux⁽³⁾. Mais pour certains, comme ce fortuné français qui avouait que "la Belgique, impôts mis à part, n'est pas un paradis... la Wallonie est très pauvre et les Flamands n'ont pas cette finesse qui constitue le charme français"⁽⁴⁾, c'est à l'autre bout du monde qu'il faut se rendre - fictivement du moins - pour mettre ses bas de laine à l'abri.

Iles Caïmans, Iles Vierges, Bermudes, Panama, Delaware... Des noms aux sonorités enchantées, particulièrement pour ceux qui ont de l'argent et surtout de très bons conseillers en placements financiers. Révélée par l'affaire Offshore Leaks, l'ampleur de l'évasion fiscale au niveau mondial a surpris... et choqué. Il y avait ceux qui savaient, ceux qui se doutaient, ceux qui ne voulaient pas voir. Le registre n'est en effet pas vraiment celui de la fraude. Ni légale ni illégale, l'évasion fiscale serait plutôt de l'ordre de l'extralégal : l'utilisation d'une zone floue du droit dans le seul but d'échapper à l'impôt⁽⁵⁾ (voir encadré).





Les riches
ne sont pas près de perdre leurs privilèges.

➤ Déclarations d'intention

A entendre les politiques, on pourrait pourtant croire aujourd'hui que les grandes fortunes sont traquées de toutes parts et que ceux qui se sont rendu responsables de la crise financière en jouant à l'économie-casino vont enfin passer à la caisse. En Belgique, on a parlé de taxer les grandes fortunes, on évoque un impôt sur les plus-values des avoirs financiers ; au niveau mondial, on se mobilise (ou plutôt on se réunit !) pour tenter de lutter plus efficacement contre l'évasion fiscale ; en France, on promet la transparence et on publie les déclarations de patrimoine des ministres du gouvernement... Tout pourrait nous amener à croire que la volonté politique y est enfin et que les résultats ne sauraient tarder à arriver. Mais les déclarations se succèdent et les faits ne suivent que rarement.

Malgré des intentions louables, le sommet du G8 s'est très clairement soldé par un échec et les maigres engagements qui y ont été pris sont considérés comme trop vagues. Antonio Gambini, chargé de recherche au CNCD souligne que « *pour lutter efficacement contre fraude, évasion et optimisation fiscales, il faut mettre fin à la prolifération indécente des sociétés anonymes et des trusts. Or le G8 n'a pas réussi à s'accorder sur le principe d'un registre public des bénéficiaires effectifs de ces sociétés et de ces trusts* »⁽⁶⁾.

En Belgique, le gouvernement avait fait de la lutte contre la fraude fiscale un cheval de bataille pour tenter de combler le déficit budgétaire (une bonne volonté politique pourrait rapporter jusqu'à 10 milliards d'euros par an à l'Etat) mais les mesures du secrétaire d'Etat à la lutte contre la fraude ont visé avant tout le travail au noir et la fraude sociale. Le résultat n'a pas été à la hauteur des espérances. Pire encore, alors que l'on espérait augmenter ainsi les recettes fiscales, c'est l'inverse qui s'est produit, notamment à cause de la diminution des contrôles fiscaux, tant chez les particuliers qu'au

sein des sociétés. Selon De Morgen, il y a eu 559 000 contrôles de particuliers de moins en 2012, entraînant une perte des recettes de 49 millions d'euros et en ce qui concerne l'impôt des sociétés, la diminution du nombre de contrôles effectués s'élève à 10 000⁽⁷⁾. La baisse continue des effectifs de l'administration fiscale belge empêche donc très concrètement toute politique volontariste de lutte efficace et ciblée contre la grande fraude fiscale.

Autre exemple de manque de volonté politique, c'est la mise en application effective de la levée du secret bancaire. Après s'être enorgueilli d'avoir voté la levée du secret bancaire -en réalité contraint par la pression internationale- le gouvernement tarde à adopter les arrêtés d'application permettant aux agents du fisc l'accès à certaines données. Dernier effet d'annonce sans réelle conséquence : l'augmentation de la taxation sur les revenus de l'épargne au-delà de 20 000 euros d'intérêts. Une mesure techniquement et politiquement mal préparée qui n'a pas donné à l'heure actuelle d'effets significatifs.

Et c'est ainsi que, chaque année, une somme colossale reste dans les mains des plus nantis. En ce qui concerne uniquement l'évasion fiscale, « *le commissaire européen à la Fiscalité, Algirdas Gediminas Semeta chiffre la moins-value fiscale imputable aux montages fiscaux abusifs à 1 000 milliards d'euros par an au sein de l'Union* »⁽⁸⁾.

A ce sujet, l'élite politique a d'ailleurs parfois tendance à nous inciter à regarder là où ça l'arrange, pour éviter que le citoyen n'aille mettre le doigt là où cela pourrait faire mal. Dans une interview, la sociologue Monique Pinçon-Charlot évoque une proposition de mesure du gouvernement Hollande visant à taxer de manière plus importante les travailleurs dont les revenus s'élèveraient à plus de 4 000 euros bruts par mois. Selon elle, « *la barre des 4 000 euros n'a aucune signification dans le monde de la richesse. Dire qu'à 4 000 euros on est riche, c'est aussi une façon de nommer des boucs émissaires faciles que sont les cadres supérieurs, le voisin du dessus. Comme ça, quand on s'occupe de ceux qui ont 4 000 euros, on ne s'occupe pas de ceux qui ont des millions ou des milliards d'euros et qui sont en train de ruiner notre pays* »⁽⁹⁾.

Le riche
estime qu'il doit être récompensé pour les risques qu'il prend.



Des liens structurels entre finance et politique ?

Certains vont même jusqu'à mettre en évidence l'existence de liens structurels entre monde financier et monde politique. Plusieurs ouvrages contribuent à alimenter cette réflexion. On peut citer par exemple *Didier Reynders, l'homme qui parle à l'oreille des riches* de Marco Van Hees, *Nicolas Sarkozy, le président des riches* du couple de sociologues français Pinçon-Charlot, ou encore *La Finance imaginaire. Anatomie du capitalisme*, du chercheur liégeois Geoffrey Geuens.

Pour ce dernier, l'opinion publique oppose encore trop souvent Etat et marchés, public et privé, politique et économique alors qu'en réalité ces différentes sphères sont imbriquées et que "les trajectoires biographiques voient les dominants passer d'un espace professionnel à l'autre. Les hommes d'Etat deviennent des hommes d'affaires, les hommes d'affaires deviennent des hommes d'Etat"⁽¹⁰⁾. Ses études tendent à montrer, notamment par le biais d'une analyse approfondie de la composition des conseils d'administration des grandes entreprises, que les personnalités publiques ont bien souvent des intérêts privés dans ces groupes économiques et financiers. Il a, entre autres, établi un relevé des postes d'administrateurs occupés par les ministres des finances qui se sont succédé en Belgique depuis le milieu du vingtième siècle. Pour lui, ce qui est en jeu principalement, c'est la consolidation de la classe dominante par divers moyens.

Le magazine Forbes, après enquête auprès des plus riches du monde, souligne également que, *fayant fait leurs preuves dans le monde des affaires, la prochaine étape pour de nombreuses grandes fortunes sera, selon elles, d'influencer les débats et politiques du secteur public*⁽¹¹⁾. Cet objectif peut passer par des soutiens financiers lors de campagnes électorales (on se souviendra du financement de la campagne de Nicolas Sarkozy par Liliane Bettencourt, 3^e fortune de France), des conseils à certains cabinets ministériels voire même une élection à un poste important. Le magazine cite le cas du milliardaire Michael Bloomberg devenu maire de New York après avoir

fait fortune au sein de sa société médiatique. En Europe, on parle même de gouvernements de "technocrates" pour des pays comme la Grèce ou l'Italie qui ont vu des spécialistes de la finance se faire parachuter à des postes de décisions hautement importants.

Les liens entre finance et politique restent discrets mais se multiplient néanmoins. Clubs, cercles, think tank et tables rondes diverses sont autant de lieux qui voient se mêler grands industriels, patrons d'entreprises et hommes politiques. Cette imbrication de plus en plus complexe laisse dans les faits peu de marge de manœuvre au monde politique lorsqu'il souhaite réellement s'attaquer à la racine du problème. Après avoir lutté pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, après avoir obtenu la séparation des pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires, ne serait-il pas temps de revendiquer la séparation du politique et du financier pour que la démocratie puisse enfin se vivre réellement ?

Muriel Vanderborght

1 Cité dans *Le Vif/L'Express*, n°38, 21 sept. 2012, p.46.

2 Van Hees M., *Les riches aussi ont le droit de payer des impôts*, Aden, 2013, p.124.

3 <http://www.forbes.com/2010/07/06/tax-havens-delaware-bermuda-markets-singapore-belgium.html>

4 Cité par Van Hees M., "Le sanglot des riches", dans *Solidaire*, le 1 février 2006.

5 *Courrier International* n°1171, 11-17 avril 2013, p.27.

6. Communiqué de presse du CNCD du 18 juin 2013 : « G8 et fiscalité : beaucoup d'ambitions, peu de résultats »

7. Steven Samyn, *De Morgen*, le 4 juin 2013.

8 *Courrier International* n°1171, 11-17 avril 2013, p.28.

9 <http://www.arte.tv/sites/fr/leblogueur/2012/05/06/rencontre-avec-monique-pincon-charlot-quest-ce-quun-riche/> consulté le 10 juin 2013.

10 "Les marchés ont un visage, celui de l'oligarchie", interview de Geoffrey Geuens dans *L'Humanité*, 2 mars 2012.

11 "Les moteurs de la richesse mondiale", *Forbes/Insights*, 2011, p.4.

Merci la crise !

Alors qu'un nombre considérable de personnes se sont appauvries depuis le début de la crise économique-financière en 2008, celle-ci a décidément mis beaucoup de beurre dans les épinards des riches. Et si le monde politique reste sourd à cette injustice, peut-être pourra-t-il compter sur l'opinion publique pour lui déboucher les oreilles...

Comme l'a rappelé le MOC dès le début de la crise, celle-ci trouve ses racines dans un capitalisme financier mondialisé débridé qui a creusé les inégalités sociales et économiques dès le début des années 80.

Force est de constater aujourd'hui que le fossé entre les riches et les pauvres ne cesse d'augmenter et que la crise, plutôt que de représenter un moment salutaire de remise en cause profonde des mécanismes qui creusent les inégalités de revenus, représente pour les riches un formidable tremplin pour accroître leur patrimoine.

Un Belge sur 132

Une toute récente enquête réalisée par le consultant Capgemini⁽¹⁾ montre de manière évidente qu'après avoir connu un « coup de mou » entre 2009 et 2010, le nombre de très riches et le montant de leur fortune ont augmenté de manière assez spectaculaire en 2012. Le nombre de millionnaires dans le monde (en \$) a en effet augmenté de 9,2% en 2012 (soit 12 millions de personnes)

après avoir connu une baisse en 2011. Le montant de leur fortune a aussi battu des records : 46.200 milliards \$ (un million de \$ = 750.000 €). C'est en Amérique du Nord et en Asie-Pacifique que se logent le plus grand nombre de personnes fortunées. L'Europe connaît une croissance plus relative, mais en Belgique, le nombre de millionnaires est cependant en forte hausse 76.900 à 82.600 personnes.

Et ce chiffre peut être considéré comme minimaliste puisqu'un autre bureau de consultance, le Boston Consulting Group, mentionne 147.000 familles de millionnaires en Belgique en 2012. Une différence significative qui s'explique par la méthode de calcul (dans l'étude de Capgemini, il est tenu compte uniquement du patrimoine net des individus).

“Mais les tendances à la hausse sont semblables”, explique Martin Dieusaert de Capgemini.

Recette pour s'enrichir en période de crise

Comment expliquer cet enrichissement ? Toujours selon Martin Dieusaert, “les valeurs boursières ont littéralement explosé en Europe au second semestre 2012 suite à l'annonce du président de la Banque Centrale Européenne (BCE) de sa volonté de sauver la zone euro à tout prix. Pour beaucoup de riches, la crise est déjà derrière eux”.

“La BCE était en effet soucieuse que la crise des dettes souveraines n'entraîne des faillites bancaires qui auraient entraîné toute l'Europe dans une récession profonde. Le maintien du taux d'intérêt historiquement bas a contribué à la remontée du cours des actifs boursiers” explique à La Libre un banquier qui a tenu à garder l'anonymat.

Ce sont évidemment les riches qui profitent le plus de cette embellie boursière car ceux qui ont seulement un petit bas de laine ne prennent pas le risque de le placer en Bourse et préfèrent laisser leur argent en sécurité sur un compte épargne qui ne rapporte plus rien (moins que l'inflation !).

L'autre raison de l'augmentation des grosses fortunes en Belgique, c'est la stabilité du marché immobilier qui permet aux (multi)propriétaires de continuer à rentabiliser leurs avoirs. L'immobilier reste en effet la valeur refuge préférée des Belges. Les riches sont-ils plus malins que les autres?

Un impôt sur la fortune, maintenant !

Tout comme le Réseau pour la Justice fiscale, la CSC plaide depuis des années en faveur d'un impôt sur la fortune. A l'heure où, à cause de la crise, l'Etat cherche de nouvelles recettes, il est temps de le mettre en œuvre. Maintenant, sans plus attendre.

Comment ?

- En supprimant le secret bancaire pour établir la transparence totale des patrimoines. C'est possible : en Suède, aux Pays-Bas, en France, le fisc a accès aux données communiquées automatiquement par les banques.
- En constituant un cadastre de l'ensemble des patrimoines.
- En instaurant un impôt de :
 - 1% sur la première tranche imposée de un million à 1,5 million
 - 1,25% sur la tranche allant de 1,5 million à 2 millions
 - 1,5% sur tout ce qui est supérieur à 2 millions.

Qui sera concerné par cet impôt ?

Seules seront concernées les personnes dont la fortune totale est supérieure à 1.000.000 d'euros soit quelque 5% de la population. Cette mesure tout simplement équitable rapporterait 6 milliards d'euros à l'Etat.

La CSC est favorable à un impôt sur la fortune. Une récente enquête a démontré que 80% de la population l'est aussi. Et vous ?

Le riche est content ; grâce à la crise il est encore plus riche...

Disons plutôt qu'ils sont capables de s'entourer de conseillers en investissement particulièrement performants qui travaillent notamment au sein de "Family offices", des bureaux proposant leurs services pour gérer les avoirs et les relations des grandes familles. Le magazine Forbes qui se penche régulièrement sur le cas des super riches de la planète constate d'ailleurs que "parmi les grandes fortunes interviewées, bon nombre indiquent avoir senti que leurs investissements avaient repris plus vite après la récession comparés à ceux du "grand public". Dans certains cas, ils ont eu l'impression que leurs conseillers les avaient aidés à se retirer de secteurs instables, comme l'immobilier et les marchés publics puis les avaient encouragés à revenir vers ces investissements au bon moment" (2).

Machine à droite, toutes !

"Un riche n'est jamais assez riche pour consentir à l'être un peu moins », dit un proverbe (André Frossard). Il a les moyens de ses ambitions, comme le montre l'article précédent. Et il n'est pas vraiment contrarié par un monde politique européen et belge de plus en plus à droite sur l'échiquier politique. Volonté manifeste de "protéger le milieu" pour certains, sentiment d'impuissance face au rouleau compresseur de l'argent pour d'autres, manque de courage politique pour les troisièmes amènent à un immobilisme assez déprimant pour ceux qui avaient espéré un sursaut salutaire après la crise de 2008. Et il n'y a pas que l'impôt sur la fortune pour lutter contre le fossé qui continue à se creuser entre les "victimes" et les "profiteurs" de la crise. Les riches ne cachent pas leur aversion pour les mécanismes de solidarité collective et de partage plus équitable du gâteau économique. Ils préfèrent l'épargne pension privée que la pension légale acquise par la solidarité entre les travailleurs. Ils préfèrent les voitures de société et autres avantages en nature pour payer moins d'impôts. Or, c'est sur ce terrain-là que le politique peut et doit garder la main. Car s'il n'a pas le courage (la volonté) d'instaurer un impôt sur la fortune souhaité par 80% des Belges, il a les cartes en mains pour maintenir une sécurité sociale forte, relever les salaires et les allocations sociales, redistribuer plus équitablement les revenus via la fiscalité... Autant de mesures qui contribuent elles aussi à enrayer la croissance scandaleuse des

écarts de richesses.

Une nouvelle réforme fiscale est en chantier. Le gouvernement a chargé le Parlement de faire des propositions avant les élections de 2014 pour une mise en application par le prochain gouvernement. Les travaux de cette commission en diront long sur la volonté ou non de tendre vers une fiscalité plus juste.

En conclusion, le monde politique ne bougera que s'il se sent contraint de le faire sous la pression de l'opinion publique. Et l'opinion publique c'est nous, ce sont nos associations, nos syndicats, nos réseaux d'action. Il faut, comme le dit le Collectif Roosevelt 2012 (3), "une mobilisation citoyenne puissante qui impose un autre rapport de force pour les décideurs politiques face au marché". C'est aussi l'avis de Gérard Ryle, ce journaliste australien qui a chapeauté l'énorme enquête journalistique "Offshore Leaks" qui a analysé le fonctionnement des paradis fiscaux, a révélé la liste des personnes qui en profitent et les sommes colossales qui y transitent aux dépens des Etats. Pour lui, "si le public ne garde pas la hargne, rien ne changera. Jamais !" (4)

On a souvent pensé que la fiscalité était trop complexe pour intéresser le public. Grâce au travail de longue haleine mené par des nombreuses associations et en particulier par le Réseau pour la Justice fiscale, les choses changent et c'est peut-être ça la meilleure des nouvelles...

Monique Van Dieren

1. Résultats publiés notamment dans La Libre du 19 juin 2012 sous le titre « Les riches ont déjà oublié la crise ».
2. "Les moteurs de la richesse mondiale", Forbes/Insights 2011, p.5
3. Voir sur www.roosevelt2012.be les 15 propositions du Collectif pour sortir de la crise.
4. www.apache.be, site d'information belge, bilingue et indépendant, 12 juin 2013.



SOMMAIRE

3 GRANDES FORTUNES : UN SPORT D'ÉQUIPE

Dans l'imaginaire collectif, les représentations que l'on se fait du riche sont variées... et parfois tronquées. On le voit en Picsou croulant sous ses sacs de pièces, on l'imagine se prélassant sur son yacht ou au bord de sa piscine privée, on le voit au volant d'une voiture magnifiquement puissante, on imagine ses avoirs, les signes extérieurs qui montrent sa richesse. Souvent, on considère qu'il est un chevalier solitaire, qu'il a acquis sa fortune uniquement grâce à ses compétences et à un travail acharné. Grand manager ou star, le riche c'est l'inaccessible étoile...

7 LES FAUSSES VERTUS DES RICHES

Le raz-de-marée économique a fait naître un sentiment d'hostilité légitime envers ceux que l'on nomme aujourd'hui "les 1%", ces super riches. De leur côté, ces multimillionnaires affirment avec conviction leur utilité sociale et que sans eux, nous n'aurions pas atteint un tel niveau de confort. Faisons-nous l'avocat du diable, pénétrons dans la sphère des puissants, voyons si les arguments qu'ils ont à plaider pour leur défense sont crédibles.

11 MARCO VAN HEES : "LES RICHES SONT LES ASSISTÉS DES TRAVAILLEURS"

Marco Van Hees, inspecteur des impôts n'a pas sa langue en poche. Il a déjà un passé littéraire bien rempli et sa plume provocatrice a suscité pas mal de polémiques. Sa dernière actualité : Les riches aussi ont le droit de payer des impôts, un ouvrage dans lequel il critique vivement le système fiscal et n'hésite pas à pointer du doigt les riches familles belges. A coup de chiffres éloquentes et de phrases incisives, il met en lumière les dysfonctionnements d'un système qui profite aux plus riches et défend avec conviction un impôt sur les grosses fortunes.



Equipes Populaires

14 LA FIN DES PRIVILÈGES ?

Ces derniers temps, les récits des petites affaires, des rumeurs voire des scandales liés aux grandes fortunes se multiplient dans la presse quotidienne. Affaire Cahuzac, déménagement de Gérard Depardieu, demande de naturalisation de Bernard Arnault, révélations Offshore Leaks, discussions autour d'un impôt sur les grandes fortunes... Les riches seraient-ils donc traqués ? Les hommes politiques des pays d'Europe rivalisent en tous cas en déclarations sur d'éventuelles mesures, plus audacieuses les unes que les autres, pour que tous contribuent à l'effort budgétaire. Derrière une façade de volonté politique, les mesures concrètes et efficaces tardent pourtant...

17 MERCI LA CRISE !

Alors qu'un nombre considérable de personnes se sont appauvries depuis le début de la crise économique-financière en 2008, celle-ci a décidé de mettre beaucoup de beurre dans les épinards des riches.

Et si le monde politique reste sourd à cette injustice, peut-être pourra-t-il compter sur l'opinion publique pour lui déboucher les oreilles...

Equipe de rédaction :

Claudia Benedetto, Jean-Michel Charlier,
Xavier Dubois, Christine Steinbach,
Muriel Vanderborgh

Rédactrice en chef : Monique Van Dieren

Mise en page : Hassan Govahian

Editeur responsable : Christine Steinbach,
48 rue de Gembloux, 5002 - Namur
Tél : 081/73.40.86 - Fax : 081/74.28.33
Courriel : secretariat@equipespopulaires.be

Prix au n° : 2€

Pour s'abonner (Contrastes+La Fourmilière) :

Versez 15 € au compte BE46 7865 7139 3436
des Equipes Populaires, avec la mention :
"Abonnement à Contrastes" + votre nom.